

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	85 (1958)
Heft:	4
Artikel:	Echos d'élections communales : mon ami Constant
Autor:	Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-230822

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Echos d'élections
communales*

Mon ami Constant

par Jean des Sapins

Quand on lui expliqua poliment, avec force discours et cadeau dans un écrin, que l'heure de la retraite avait sonné, mon ami Constant ne fut pas ému. A soixante ans d'âge et quarante ans de service, il n'y avait pas à démordre. Le moment était venu de quitter son bureau pour la dernière fois. Le chef de service qui se piquait de faire de l'esprit lui dit à l'heure du départ :

— Vous avez été constant dans le travail, constant dans la ponctualité, vous resterez constant dans l'amitié.

Avec sa forte ascendance campagnarde, il comprit qu'il ne pourrait pas rester en ville, aussi s'installa-t-il dans une petite maison, au bord d'une rivière tranquille, une de ces rivières de chez nous qui ne provoquent jamais d'inondations, qui coule entre ses rives sans faire de bruit, se bornant à balancer les roseaux et les reines des prés.

Une seule chose l'ennuyait : il n'avait plus de vacances. Sa femme avait beau lui répéter qu'il les avait toute l'année. Il hochait la tête et répondait :

— Si j'étais fonctionnaire ou magistrat j'aurais encore des vacances, tandis que maintenant...

A quelque temps de là, le bruit se répandit que le syndic de la petite commune où mon ami Constant avait élu domicile quittait la localité et que son remplacement donnerait du fil à retordre.

Le premier municipal, à qui on avait proposé la succession, refusait catégoriquement :

— Croyez-vous, disait-il, que j'ai du temps à perdre avec mon domaine, mes vignes et tout le tremblement. Du reste, depuis un pair d'années, la Municipalité reçoit des avalanches de lettres de tous les Départements, sans compter la Préfecture. Non, non et non, je suis trop actif pour perdre mon temps avec toute cette paperasserie. Une place comme ça, cela convient à un rentier ou à un retraité, ce qui est la même chose !

En plus bref, les trois autres municipaux tinrent le même langage, si bien que la commune se trouva sans syndic pendant quelques semaines.

Cité à la préfecture pour renseignements, le premier municipal déclara :

— On n'a personne trouvé, Monsieur le préfet, il faut nous laisser marcher à quatre encore quelque temps !

— A condition, fit le préfet avec un sourire narquois, que vous vous releviez de temps à autre ! Je vous rappelle que vous devez nommer un syndic sans trop tarder, sinon c'est le conseil de régie.

— Tonnerre, comme vous y allez !

— C'est la loi.

YVERDON

*Un relais...
Le Buffet !*

A. MALHERBE-HAYWARD
Téléphone (024) 2 31 09

* * *

Le premier municipal revint tout déconfit au village. En séance de Municipalité, on fit, comme on dit, un tour d'horizon. Mais l'horizon resta muet. Alors, on prit le registre civique afin de découvrir l'oiseau rare, et l'on allait se séparer sans résultat quand le petit Fernand déclara :

— Et ce retraité qui est venu l'année dernière s'établir ici ?

— Tout juste, déclara le premier municipal, je n'y avais pas pensé. Voilà notre affaire !

On mit des formes. Une délégation fut désignée pour se rendre chez l'homme du jour. Il y avait deux municipaux et le président du Conseil général. Ils trouvèrent Constant en bras de chemise, en train de sarcler ses salades. On parla, comme il se doit, de la pluie et du beau temps avant d'aborder le sujet. On s'assit sous la tonnelle ; une bouteille fut apportée, puis une seconde. Avec cette éloquence campagnarde qui dit tout sans rien dire, on finit par épuiser le sujet et tomber d'accord.

Quelques jours plus tard, mon ami Constant était élu syndic à l'unanimité des votants.

* * *

Un jour que je me promenais le long de la rivière toute baignée de soleil, je vis mon ami, assis sur un petit pont, une ligne à la main.

— Est-ce le goujon ou la perchette que tu taquines en ce moment ? luicriai-je.

Sans quitter le flotteur des yeux, Constant me répondit :

— J'apprends mon métier.

Devant mon ébahissement, il me tint ce petit discours :

— Vois-tu, mon cher, on gouverne une commune un peu comme un Etat. Pour cela, il faut de la patience, et la meilleure manière de l'acquérir c'est de pêcher à la ligne. J'en fais l'expérience tous les jours, comme cet homme d'Etat français — Aristide Briand — qui péchait durant toutes ses vacances. Il avait un domaine à Cocherel, en Normandie, qu'il avait acheté en traitant avec quarante paysans. C'est ainsi qu'il avait appris la diplomatie. Quant à moi, je ne vais pas si loin. Pour acquérir mon petit domaine, j'ai eu affaire à quatre paysans vaudois. Patience et longueur de temps, c'est tout le programme d'un syndic.

La nuit était venue, une nuit tiède et calme. Quand la lune se leva, un frisson courut sur les roseaux et les arbres du rivage allongèrent leurs ombres.

Madame Constant surgit brusquement et nous invita à entrer. Comme je franchissais le seuil, elle me dit en riant :

— Ce qui lui fait le plus plaisir, maintenant, d'occuper une fonction officielle, c'est qu'il pourra s'offrir des vacances !

Tout père de famille économie possède un LIVRET DE DÉPOTS à la

Banque Cantonale Vaudoise